

## AVIS DE PUBLICATION

**PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE  
DU RESEAU FERRE NATIONAL**

Depuis 2006, la section de Châteauponsac à Bessines-sur-Gartempe de la ligne ferroviaire n°604 000 dite de « Mignaloux-Nouaillé à Bersac » (PK 436.210 à 445.900) est fermée administrativement et le reste de la section est circulée uniquement par des trains fret desservant le site industriel d'ORANO (PK 445.900 à 451.967).

La société ORANO a saisi SNCF RÉSEAU pour un projet d'acquisition en vue d'un d'aménagement industriel à Bessines-sur-Gartempe de l'autre côté des emprises ferroviaires, impactant ainsi 920m de voies. (PK 445.780 à 446.700)

SNCF RÉSEAU a procédé à un examen de la situation de cette section de ligne, notamment du point de vue de l'analyse socio-économique du territoire, de l'évolution des besoins de déplacement des voyageurs, des caractéristiques techniques des infrastructures concernées et des perspectives d'une nouvelle utilisation de cette section de ligne pour des reprises de circulations ferroviaires de voyageurs. Au regard de l'efficacité de la dépense publique, cet examen n'a pas fait apparaître de telles perspectives.

L'absence d'avenir pour le transport ferroviaire de voyageurs et l'existence d'un projet de développement de l'entreprise ORANO conduit SNCF Réseau à envisager la fermeture et le déclassement de la section de la ligne n° 604 000 en vue d'une cession au titre du développement économique, entre les points kilométriques 445.780 et 446.700, en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de SNCF RÉSEAU.

Conformément à ce décret, la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RÉSEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis. Ces observations doivent être adressées à Valérie BEC (valerie.bec@reseau.sncf.fr) de SNCF RÉSEAU qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

**Observations éventuelles à transmettre à SNCF RÉSEAU avant le : lundi 7 avril 2025**